



Pour inscrire votre enfant dans une école de la commune de Solre-le-Château, vous devez contacter la mairie au 03.27.56.12.90 ou nous transmettre par courriel [mairie.solre-le-chateau@wanadoo.fr](mailto:mairie.solre-le-chateau@wanadoo.fr), ou déposer dans la boîte aux lettres :

- le dossier d'inscription dûment complété (à télécharger sur le site de la ville <http://www.solrelechateau.fr> (services/enfance-jeunesse/écoles)
- un justificatif médical précisant que les vaccins sont à jour
- une copie du livret de famille
- la copie d'un justificatif de domicile récent à votre nom (facture EDF GDF, etc...)
- une copie du jugement attestant le mode de garde en cas de divorce ou séparation
- le certificat de radiation établi par l'établissement quitté (si l'enfant est déjà scolarisé dans une autre école)

Pour l'année scolaire 2020-2021 peuvent être inscrits les enfants nés jusqu'au 31 décembre 2018, les enfants étant accueillis à deux ans à l'école maternelle.

La mairie vous remettra un certificat d'inscription qui vous permettra de procéder à l'inscription définitive de votre enfant à l'école sur rendez-vous.

Coordonnées des directrices :

**Ecole Primaire Jean Mercier**

29 bis rue de Clairfayts  
Madame DECALUWE Barbara  
03.27.56.12.91

**Ecole Maternelle La Ruche**

35 rue de Clairfayts  
Madame GILLIARD Nathalie  
03.27.56.12.93